



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

TENDER ADDENDUM

Title: Dutch Elm Disease Management Program
– Fungicide Injection – Arbotect 20-S

NCC Tender File # AL1693

Date: March 10, 2017

ADDENDUM # : 1

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:

Q&A:

Q - Would being a member of the Forestry Engineers' Association be considered equivalent to being a member in good standing of ISA as a Certified Arborist?

A - Due to the nature of work (treatment and tree climbing) required, the NCC does not consider a member of a forestry engineer association as equivalent to a Certified Arborist.

Allan Lapensée
Senior Contract Officer
Procurement Services
Corporate Services Branch

ADDENDA À LA SOUMISSION

Titre : Programme de gestion de la maladie
Hollandaise de l'orme – Injection de fongicide
Arbotect 20-S

Numéro de demande de soumission de la CCN no.
AL1693

Date : le 10 mars 2017

ADDENDA n° : 1

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appels d'offres et des documents relatifs au contrat :

Q&R :

Q - Être membre de l'ordre des ingénieurs forestiers pourrait-il être considéré équivalent qu'être membre en règle de ISA en tant qu'arboriste certifié?

R - Suite à la nature des travaux (traitement et grimpage d'arbres) exigés, la CCN ne considère pas une équivalence entre un membre de l'ordre des ingénieurs forestiers et un arboriste certifié.

Allan Lapensée
Agent principal de contrats
Services de l'approvisionnement
Direction des services généraux